

Première rencontre « Terminologie de l'économie »

Mercredi 18 Octobre 2017 – ministère de l'Économie et des Finances

Compte rendu réalisé par Stéphane Nibaudeau et Arnaud Pellissier.

La vidéo de l'intervention est visible à l'adresse suivante :

www.economie.gouv.fr/terminologie

1. Patrice Fournier, haut fonctionnaire chargé de la terminologie, pour la secrétaire générale du ministère de l'Économie et des Finances

La rencontre s'inscrit dans un dispositif d'enrichissement de la langue française dans le domaine de l'industrie et des techniques, et pour nous de l'économie. D'autres États comme le Canada ou les pays du nord se sont dotés aussi de dispositifs semblables.

Le danger de la terminologie vient des réseaux sociaux sur lesquels des communicants ou des pseudo-experts imposent leurs propres termes souvent mal appropriés à la réalité.

Une citation de Camus : mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde ; ne pas nommer les choses, c'est nier notre humanité.

Comment faire en sorte que les concepts, qui nomment les nouveaux savoirs, se diffusent, notamment sur internet, et ainsi permettent de faire des recherches précises et justes ? Comment créer un référentiel à usage non commercial ?

2. Jean-Marc Huart, Directeur général de l'enseignement scolaire

M. Huart salue le rapprochement des deux ministères, insiste à nouveau sur l'objectif d'enrichissement de la langue pour nommer des réalités nouvelles. L'évolution de la langue est une condition à la compréhension du monde. Enrichir la langue permet de donner aux élèves le moyen d'être autonomes, libres et responsables. Chaque année près de 300 termes sont publiés au Journal Officiel, de nouveaux mots, mais aussi des définitions.

Les professeurs de S.E.S. ont un rôle déterminant, au croisement des différentes disciplines, et ont mission de transmettre ce savoir dans les classes.

3. Marc Montoussé, Inspecteur général de Sciences économiques et sociales

M. Montoussé centre la réflexion sur les thèmes des interventions suivantes.

Économie et finance, les mots pour le dire :

- Quels nouveaux termes et nouveaux concepts autour de la cybermonnaie et des chaînes de blocs ?
- Quels nouveaux termes et nouveaux concepts pour évaluer le montant des actifs dans le bilan ou dans les nouvelles politiques monétaires ?

4. Pierre-Charles Pradier, Paris 1 Panthéon-Sorbonne LabEx ReFI, président du collège de terminologie de l'économie et des finances

Cyber monnaie, fin des espèces ou bulle spéculative ?

Il y a actuellement 1 146 cybermonnaies recensées et cotées sur coinmarketcap.com, pour un montant de plus de 150 milliards de dollars ; et 564 nouvelles émissions sont en cours, pour un montant de 3 milliards de dollars d'investissement.

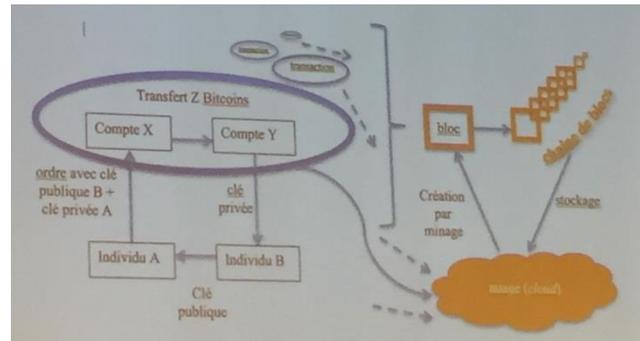
Les Cybermonnaies ne sont pas de la monnaie électronique, car elles ne servent pas à payer en vraie monnaie. Elles ne sont pas de la monnaie virtuelle, car elles ne sont pas dans un monde virtuel.

Une Cybermonnaie est une unité de compte spécifique et un service de paiement du monde réel.

En 2009, « Satoshi Nakamoto » (on ne sait pas qui il est) publie une note qui crée le Bitcoin, un échange de pair à pair sans intervention d'institutions financières. Cela représente une nouvelle désintermédiation.

Comment marche la chaîne de blocs ? L'exemple du transfert de Bitcoins.

Un membre du réseau installe un client sur son ordinateur, il rentre son adresse et celle de la personne vers laquelle les Bitcoins sont à transférer, il envoie l'ordre de paiement. Tous les utilisateurs reçoivent l'ordre de paiement, ce qui permet de vérifier si l'adresse payeuse est approvisionnée, car tous les ordres de paiement passés sont conservés. Il s'agit alors de constituer un nouveau bloc qui cumule plusieurs ordres de paiement. Il sera ajouté à la chaîne de blocs et tous les utilisateurs pourront disposer de toute la chaîne de blocs. Il n'y a plus besoin d'intermédiaire, car tout le monde peut vérifier que l'adresse payeuse est approvisionnée.



Le client permet de recevoir la chaîne et permet de « miner », c'est-à-dire fabriquer des blocs et ainsi obtenir des Bitcoins en rémunération. Pour qu'un bloc soit valide, il faut que l'ensemble des ordres de paiement, une fois passés dans une fonction de hachage, ne représentent plus que 256 bits. Pour cela, il faut découvrir le bon chiffre arbitraire (nonce) pour que la fonction de hachage parvienne à 256 bits. La validation du bloc doit prendre au moins 10 minutes, ce temps permet d'assurer la sécurité de la chaîne. Tous les 14 jours, des modifications de sécurité sont effectuées pour assurer toujours 10 minutes de travail (soit environ 10 mille milliards de milliards de calculs)

Au final, le registre est fiable, car :

- la chaîne de bloc est sur toutes les machines du réseau, il est donc difficile de pirater tous les ordinateurs (ou au moins la moitié) en même temps.
- les blocs sont chaînés, car un bloc rappelle le nonce précédent.
- le protocole ne prend en compte que la chaîne la plus longue. Si quelqu'un cherchait à détourner un bloc à son profit, il faudrait travailler sur le bloc à détourner, puis recalculer tous les blocs suivants à cause du chaînage. Cela prendrait trop de temps et la chaîne originelle continuerait à s'allonger. La chaîne trafiquée, plus courte, sera alors éliminée.

- si le calcul prend du temps, la vérification est immédiate puisque tous les membres du réseau ont accès à toute la chaîne de blocs.

À quoi ça sert ?

Il faut chercher à comprendre à quoi la chaîne de blocs peut bien servir, car finalement il y a peu d'application concrète. Sur l'ensemble de la chaîne,

- 75 % des échanges sont des paiements en Bitcoins entre particuliers,
- 12 % des échanges permettent un change avec des vraies monnaies,
- 2 % sont des jeux d'argents,
- 1,5 % des achats de drogues, armes et autres trafics,
- **0,05 % pour l'achat de biens et services légaux.**
- Le solde, on ne sait pas trop.

La chaîne de blocs permet de transférer de l'argent sans coût et sans intermédiaires. Mais, il existe des coûts cachés : formation, temps de vérification, et une consommation d'électricité énorme (2.2 GWh, soit 2,5 réacteurs nucléaires) qui pose un problème de durabilité et d'extensibilité.

L'activité de minage rapporte de l'argent, car 1 bloc rapporte en Bitcoins l'équivalent de 70 000\$. Il existe des fermes de minage en chine avec 25 000 ordinateurs qui calculent en même temps. Les Bitcoins servent à acheter des jetons, qui devraient permettre de payer des services informatiques plus ou moins sérieux et l'ensemble ressemble finalement à du financement participatif. Le Bitcoin a connu 5 bulles spéculatives.

Aujourd'hui, l'utilisation de la chaîne de blocs est limitée, toutefois il est nécessaire de travailler dessus et de l'étudier, un peu comme lorsqu'on installait des MO5 ou des TO7 dans les écoles dans les années 80 sans trop savoir à quoi cela pouvait servir.

5. Didier Marteau : ESCP-Europe, président du groupe de travail sur la terminologie « banque, assurance et marché des capitaux ».

M. Marteau souhaite montrer à travers les termes de « valeur juste » et de « liquidité » que la terminologie joue un rôle fondamental.

5.1 L'accélération de la crise en été 2007, est due à l'application d'une norme comptable « fare value » ou « juste valeur ». Problème, quelle est la valeur juste ? Le comptable définit la juste valeur par le prix de marché si un marché existe, ou par un prix de modèle s'il n'y a pas de marché.

À l'été 2007, il y a un effondrement du cours des actions et du volume des transactions, si bien que le stock de capital des banques sera évalué avec des prix très bas, ce qui conduit à une dépréciation de la valeur des actifs des banques, les fonds propres diminuent alors. Pour respecter les règles prudentielles, les banques vendent des actifs. Ces ventes font encore baisser les cours, et ainsi de suite.

Le problème de la juste valeur est un problème de terminologie. Il n'y a pas de valeur juste, particulièrement lorsqu'il faut faire appel au prix de modèle en l'absence de marché. La valorisation est souvent plus ou moins farfelue et incalculable. On peut citer en exemple les dérivés climatiques ou les produits titrisés des crédits risqués. Chez Goldman Sachs, la quasi-totalité de l'actif est évaluée au prix de modèle !

Les allemands préfèrent le terme de valeur « estimée ».

5.2 Les liquidités, de quoi parle-t-on ? De base monétaire ou de masse monétaire ?

Le fait d'associer le terme de liquidité à la fois à la base monétaire et à la masse monétaire pose des problèmes d'appréciation de la politique monétaire.

Par les mesures d'assouplissement quantitatif (quantitative easing), la Banque centrale achète des titres aux banques, ce qui crée de la base monétaire et non de la masse monétaire. Or, ce n'est pas parce que la base augmente que la masse monétaire augmente. Aux États-Unis, la base monétaire a été multipliée par 5 au cours des mandats de Ben Bernanke à la direction de la Fed, mais la masse monétaire a très peu augmenté (+ 80 %). Les traders des banques ont profité de cette hausse de la base monétaire pour spéculer. Que faire pour réduire la base monétaire.

La Fed est le premier créancier de l'État américain. Elle pourrait donc revendre aux banques les obligations qu'elle détient ce qui réduirait la base monétaire. Mais, cette vente d'obligation risque de faire chuter leur cours. Par peur du krach obligataire, elle cherche une autre solution : la pratique de reverse repo. La Fed vend ses titres en promettant de les racheter le lendemain. Comme les banques utilisent la base monétaire pour les payer, cela permet de la réduire en en neutralisant une partie.

Comme la masse monétaire a peu augmenté alors que le niveau de la base monétaire a explosé, on peut dire que la masse monétaire est relativement indifférente à la politique monétaire.

Finalement, pourquoi appeler « liquidité » la base monétaire comme la masse monétaire ? C'est un problème de terminologie.

6. Marc Montoussé, Inspecteur général de Sciences économiques et sociales

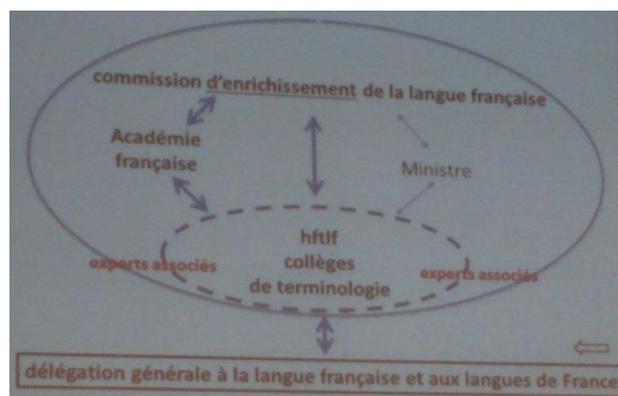
M. Montoussé revient sur le partenariat de l'Inspection générale de S.E.S. avec le Ministère de l'Économie et des Finances. Il précise pour les membres de Bercy présents ce que sont les S.E.S. et les ressources en matière de lexique utilisées régulièrement (SES webclass, dictionnaire en ligne de l'Académie de Versailles, lexique de l'INSEE).

L'objectif est alors de disposer d'un référentiel commun des mots de l'économie, qui serait un lexique complet en ligne et de l'enrichir en permanence (termes et définitions).

6. Patrice Fournier, haut fonctionnaire chargé de la terminologie

6.1 la terminologie et le dispositif d'enrichissement

M. Fournier présente les acteurs du dispositif d'enrichissement de la terminologie.



M. Fournier insiste sur le fait que le problème vient de la diffusion, car il est difficile de lutter contre ce qui circule sur internet avec des moyens de diffusion limités (Journal officiel et quelques publications). Les professeurs de S.E.S ont donc aussi un rôle important à jouer dans la diffusion de cette terminologie.

6.2 l'internet participatif et sémantique

Le travail de recherche et de diffusion de la terminologie doit reposer sur l'internet sémantique et participatif, au travers un format informatique unique (.rtf) de données, structurées, liées par des relations, contrôlées et ouvertes. L'objectif est de faire communiquer des sources référentes différentes entre elles.

L'utilité est à la fois l'indexation des données, la navigation et l'efficacité de recherches par le sens.

L'Internet sémantique est nécessairement participatif.

6.3 les services internet proposés

Le ministère travaille à la mise en place de différentes ressources sur internet. Elles sont présentées aux personnes qui assistent à la réunion (dans la salle ou en diffusion par internet) afin qu'elles soient testées d'ici à la fin de l'année. Le but est d'arriver à une diffusion plus large à l'issue de la phase de test et de la prise en compte des différents retours.

Un premier lexique en ligne, TerMef, est accessible à l'adresse suivante : terminologie.finances.gouv.fr